



FIG. 1. — VUE D'ENSEMBLE DU CENTRE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ ANONYME D'OUGRÉE-MARIHAYE.

LE CENTRE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ ANONYME D'OUGRÉE-MARIHAYE

Architecte : Georges DEDOYARD

Nous avons présenté récemment à nos lecteurs quelques exemples de ce qu'on appelle en Belgique « blocs sociaux », locaux qui groupent les installations (réfectoires, bains-douches, vestiaires, lavabos, installations sanitaires, etc.) destinées à assurer à l'ouvrier le maximum d'hygiène et de facilités pendant son travail ⁽¹⁾.

Si la réglementation, dans le cadre de la protection du travail impose aux industriels la construction des « blocs sociaux », il n'en est pas de même pour les « centres sociaux ».

⁽¹⁾ Voir *La Technique des Travaux*, numéro de mai-juin 1949 : réfectoires, bains-douches et installations annexes pour le personnel des entreprises.

Ce sont, dans l'esprit des industriels avisés, les lieux culturels, de délassément et de distraction pour ouvriers et employés. Oeuvres d'altruisme et de solidarité par excellence, elles font honneur à tous ceux qui en prennent l'initiative.

Le Centre Social d'Ougrée-Marihaye, dû à l'architecte liégeois Dedoyard, est, dans cet ordre d'idées, un exemple intéressant à décrire.

SITUATION

L'immeuble des Services Sociaux de la Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye, situé au bord de la Meuse à l'angle de deux artères, se présente sous forme d'une immense verrière marquant la grande

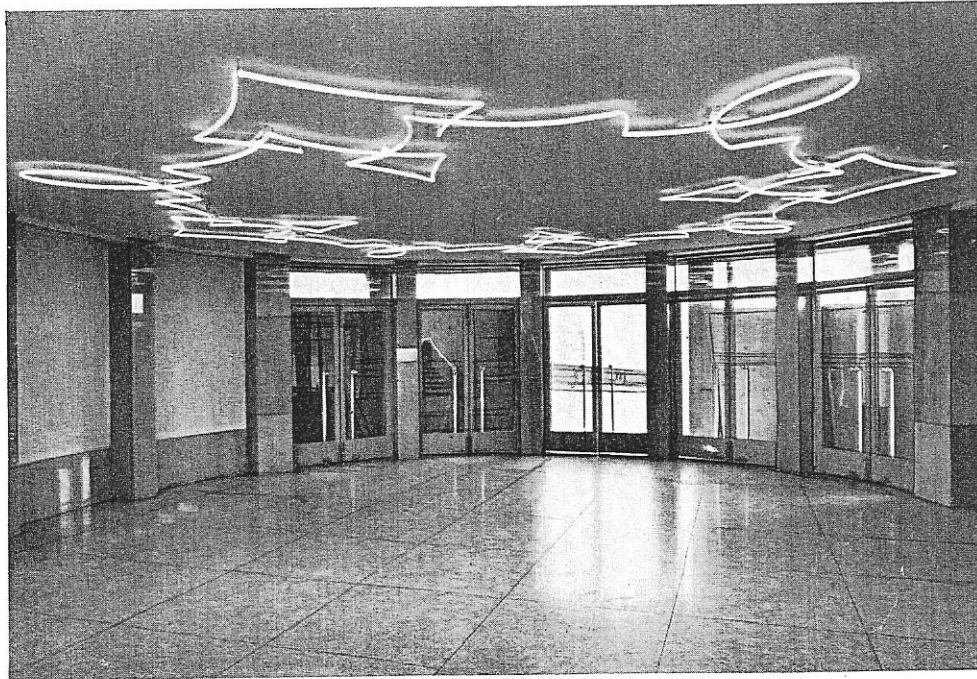


FIG. 2. — LE HALL CIRCULAIRE D'ENTRÉE, AU REZ-DE-CHAUSSÉE. Avec son pavement en marbre Mirabeau, ses revêtements en Comblanchien et son éclairage au néon traité avec fantaisie, ce hall a belle allure et impressionne favorablement le visiteur.

salle du cinéma et des spectacles. Soutenu par des éléments latéraux traités en nids d'abeilles, derrière lesquels se trouvent les bureaux des services sociaux, l'ensemble est suivi d'un troisième élément placé à gauche et exprimant par ses baies régulières le restaurant et la salle des conférences.

PROGRAMME

On accède à l'immeuble, au rez-de-chaussée, par un hall circulaire (fig. 2 et 3). Un large escalier conduit au bel étage, où se trouvent la salle des fêtes et la salle de conférences (fig. 4).

À droite, tant par ce hall que par l'entrée indépendante (fig. 3), on atteint la direction et le secrétariat. L'escalier avec ascenseur conduit aux bureaux répartis aux trois étages du bâtiment.

À gauche, la grande salle de restaurant occupe presque la totalité de l'aile vers la Meuse. Ce local,

que l'architecte a disposé très judicieusement sur deux niveaux, a vraiment belle allure. Son éclairage, obtenu par la répétition des baies régulièrement espacées, apporte une note de gaieté et crée

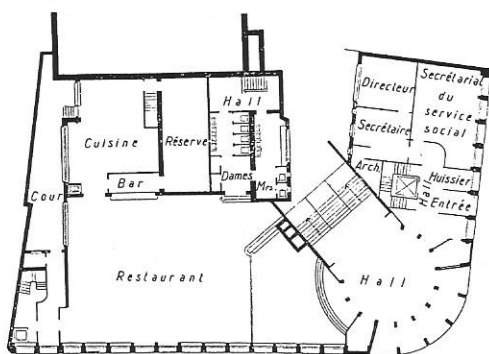


FIG. 3. — PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

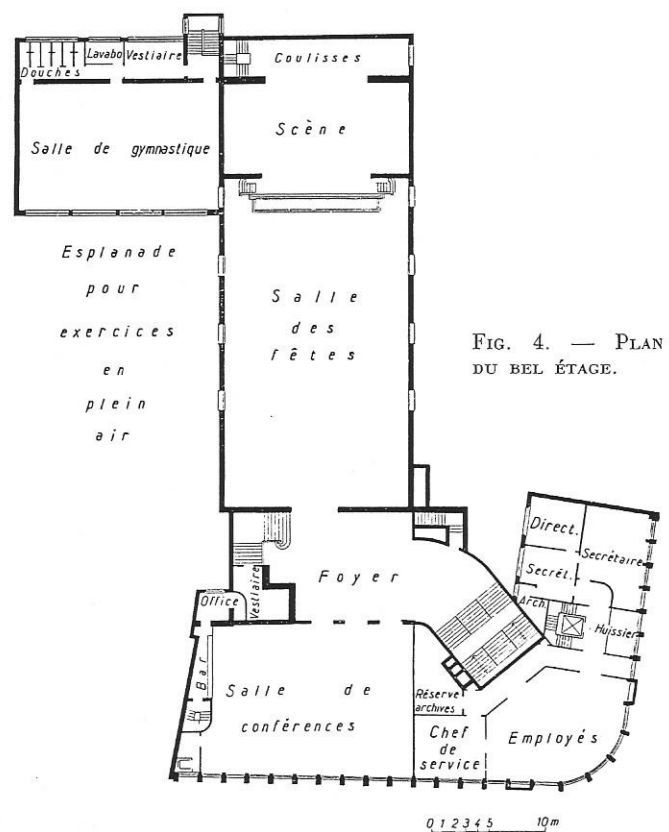
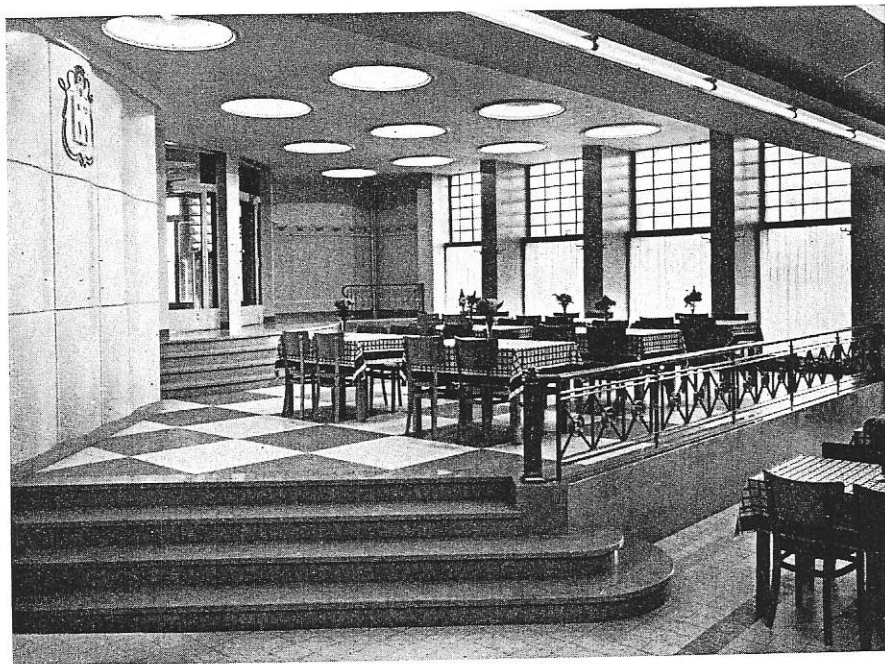


FIG. 4. — PLAN DU BEL ÉTAGE.

FIG. 5. — LA SALLE DE RESTAURANT. Vue partielle, vers l'entrée, montrant la partie surélevée. La disposition de ce local sur deux niveaux lui donne un aspect original, sans monotonie, marqué également par la différence des éclairages dans les deux parties. Marches en marbre de Lunel; revêtements en bois.



une ambiance agréable et sympathique (fig. 5 et 6).

La partie arrière est réservée à la cuisine et aux installations sanitaires, reliées par un second accès au foyer du bel étage (fig. 7). Ce foyer donne accès vers la salle des fêtes et la salle de conférences. Au même niveau se trouve la salle de gymnastique avec vestiaire, lavatory et douches. Une esplanade pour exercices en plein air complète la partie réservée aux sports.

Renseignements techniques

SALLE DE RESTAURANT

Ajoutons quelques mots sur le restaurant dont nous avons déjà parlé plus haut.

Son pavement est réalisé en céramiques formant damiers, seuls les quatre marches et le petit lambris sont en marbre Comblanchien. Les murs sont revêtus de bois divisés en caissons. L'éclairage en

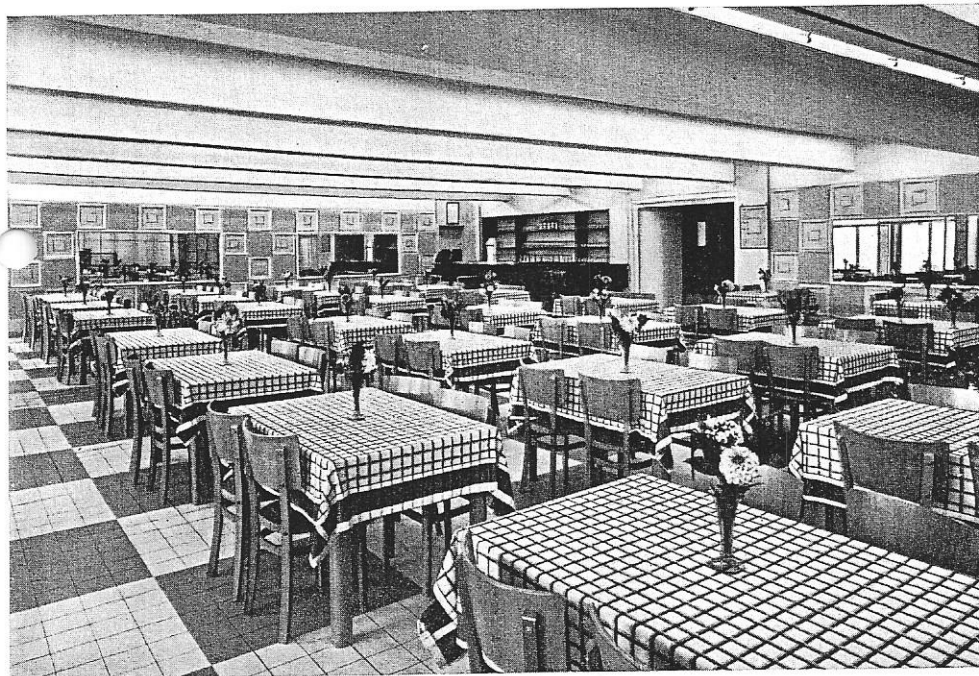


FIG. 6. — LA SALLE DE RESTAURANT. Vue prise de l'entrée, vers le bar, qu'on aperçoit au fond. Ambiance gaie et sympathique. Eclairage en tubes fluorescents dissimulés le long des poutres du plafond.

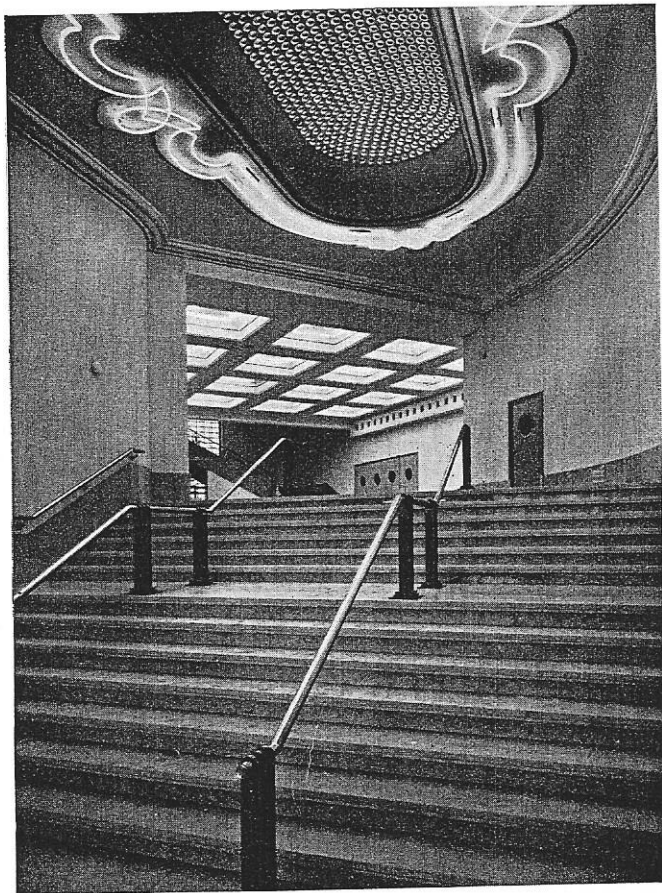


FIG. 7 (ci-dessus). — L'ESCALIER PARTANT DU HALL D'ENTRÉE et reliant le rez-de-chaussée au bel étage. Coupole du Val-Saint-Lambert. Au fond, le foyer et son plafond à grands caissons moulurés et éclairés.

tubes fluorescents suit les poutres pour la partie principale et est traité en hublots pour la partie surélevée (fig. 5 et 6).

FOYER

Signalons d'abord, à l'arrivée du grand escalier (fig. 7), le foyer, avec son beau pavement en grandes dalles de marbre Comblanchien (1 m \times 1 m), l'escalier en Comblanchien et le plafond à grands caissons moulurés et éclairés.

SALLE DE CONFÉRENCES

Située au-dessus du restaurant face à la Meuse, on y accède par les trois baies doubles du foyer du bel étage. C'est une salle dont la décoration à la fois sobre et élégante est faite de tons clairs sur lesquels se détachent les rideaux rouge-vermillon (fig. 8).

Le mobilier et le parquet sont en chêne, ainsi que la tribune de conférences située face au bar. Les murs sont en blanc cassé, les portes peintes en blanc et or. Le plafond entièrement suspendu en deux éléments dissimule l'éclairage indirect. Une cabine de projection, placée au-dessus du bar, permet d'illustrer les conférences.



FIG. 8 (à droite). — LA SALLE DE CONFÉRENCES. On y donne également fêtes et banquets; on peut aussi y faire des projections. Murs blanc cassé, portes blanc et or, bar en chêne clair, sièges recouverts en gris-vert; éclairage indirect au plafond, en deux niveaux.

SALLE DES FÊTES ET DE SPECTACLES

Son double rôle implique un plancher horizontal et des facilités dans l'enlèvement des fauteuils qui sont au nombre de 834.

Toute la salle est revêtue de plaques acoustiques Paxtiles posées au-dessus d'un lambris en Eternit émaillé de luxe et fixées aux cadres en bois. Ces lambris dissimulent parfaitement les nombreuses portes des sorties de secours.

La lumière du jour est assurée par les baies garnies de dalles de verre du Val-Saint-Lambert de $0,08 \times 0,25$ m. L'éclairage indirect est réalisé en tôles pliées à doubles branches avec partie centrale dissimulant les tubes fluorescents.

Les importantes installations de la scène, des coulisses et des loges d'artistes (situées au sous-sol) font partie de la salle de spectacle. N'oublions pas de mentionner le rideau de fer réglementaire en tôle ondulée galvanisée et plaques d'amiante.

La salle comporte aussi une galerie ainsi qu'une cabine de projection, aménagée au-dessus du foyer des galeries.

SALLE DE GYMNASTIQUE

Construite sur l'emplacement attenant à la scène, cette salle possède d'heureuses proportions et est aménagée d'une manière complète. Une

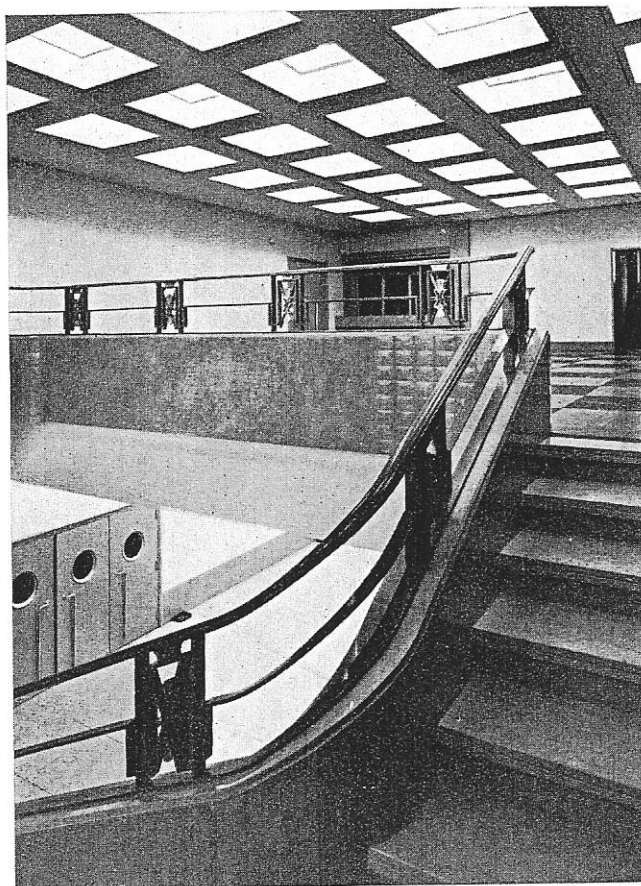


FIG. 9 (ci-dessus). — L'ESCALIER RELIANT LES DEUX FOYERS (bel étage et galeries). Rampes en fer forgé; motifs décoratifs et main-courante en bronze. Plafond à caissons d'un bel effet décoratif.

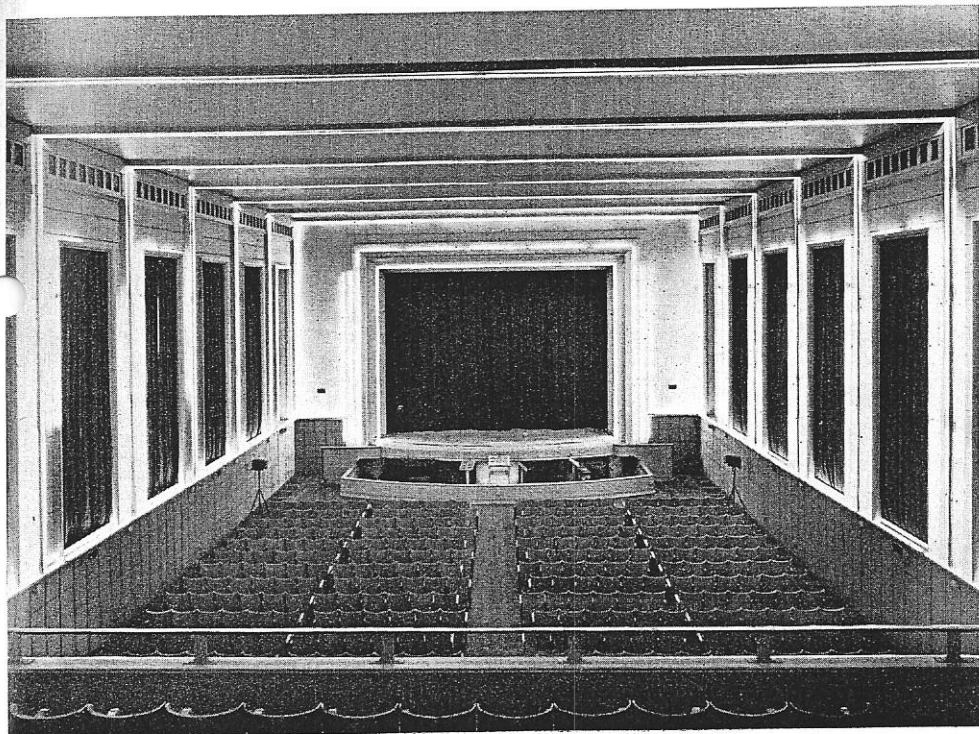


FIG. 10 (à gauche). — LA SALLE DES FÊTES, vue regardant vers la scène. Eclairage indirect par tubes fluorescents dissimulés dans la partie centrale de tôles pliées. Revêtements des parois en plaques acoustiques.

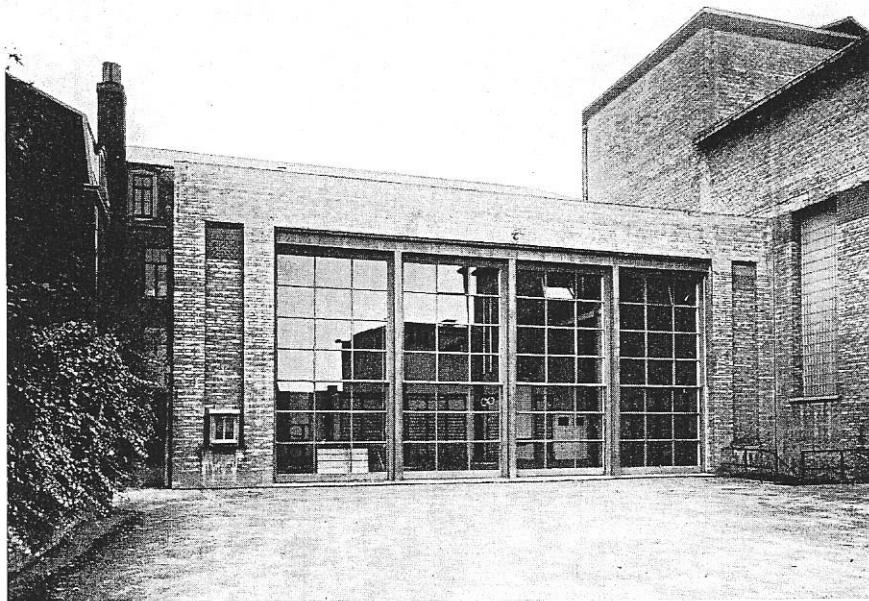


FIG. 11. — LA FAÇADE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE, vue de l'esplanade. Murs intérieurs en briques apparentes, chaulées en ton vert chaud. Grandes baies en guillotine.

Toutes les photos sont de G. Jacoby, Liège, sauf celles des figures 1 et 11 qui sont signées de Photo Service T. I. P. Daniel, Liège.

charpente métallique porte un hourdis en terre cuite italienne recouvert de ciment volcanique. Le plancher est en bois, les murs en briques apparentes chaulées en ton vert chaud. Des baies importantes réalisées en guillotine donnent passage vers l'esplanade (fig. 11).

Les installations sanitaires et douches sont en grès de Hasselt pour les revêtements et en granito pour les pavements.

FAÇADES

Les façades sont en pierres bleues, dont l'appareillage exprime le rôle de revêtement. La ciselure des pierres à 10 coups donne à la taille un cachet décoratif.

Les châssis métalliques rehaussent l'allure générale et par leurs proportions variées apportent des contrastes heureux. Les nids d'abeilles sont particulièrement réussis.

Signalons que la chaussée devra être ultérieurement rehaussée, les marches que l'on voit sur la photo de façade disparaîtront.

DÉCORATION

Dans son ensemble, le Centre Social d'Ougrée-Marihaye porte l'empreinte personnelle de son auteur : tons clairs et chauds pour les couleurs, l'éclairage incorporé dans la décoration, ferronneries bien dessinées.

Dès l'entrée, on retrouve l'ambiance sympathique faite d'agrément et de calme due particulièrement aux proportions, choix des matériaux et des couleurs.

Les motifs dominant les décorations sont les armoiries de la Société d'Ougrée-Marihaye, des caissons et poutres éclairés. Seul le vestibule et l'escalier conduisant au bel étage ont l'éclairage au néon traité avec fantaisie due à la forme des plafonds (fig. 2 et 7).

Toutes les ferronneries sont peintes en gris-vert et relevées par les motifs et les mains courantes en bronze.

L'emploi des tapis en caoutchouc pour la salle des fêtes, des pavements en « asphalt-tile » (0,30 × 0,30 m) pour le foyer des galeries, celui des marbres et de la céramique pour le rez-de-chaussée et le bel étage, donne une variété certes très appréciée par tous ceux qui fréquentent le centre. Tous ces importants travaux exécutés dans les moindres détails suivant les dessins de l'architecte, ont été dirigés par les services techniques de la Société d'Ougrée-Marihaye, à qui nous adressons en même temps qu'à l'architecte, des éloges mérités.

L. DUBOURG,
Ingénieur.

La halle à marchandises à trafic accéléré de la S. N. C. F., à Avignon

A propos de l'article paru, sous ce titre, dans notre numéro de mai-juin, précisons que le système de couverture breveté dit « en A et V », qui constitue une des caractéristiques de la halle d'Avignon, a été non seulement calculé, mais également conçu par la Société d'Etude d'Ensembles Techniques, dirigée par M. J. Mesnager, ingénieur-conseil, à la compétence duquel il nous plaît de rendre hommage.